



PUNTUACIÓN QUE SE OTORGARÁ A ESTE EJERCICIO: (véanse las distintas partes del examen)

El alumno debe responder a una de las dos opciones propuestas, A o B. En cada pregunta se señala la puntuación máxima.

OPCIÓN A

Les caméras de vidéoprotection sont-elles vraiment utiles?

350 en un mois. C'est le nombre d'arrestations réalisées à Paris grâce aux caméras de surveillance. Ces résultats ont été atteints grâce à l'exploitation des 180 nouvelles caméras. Installées en décembre 2011, elles scrutent nuits et jours 18 lieux stratégiques de la capitale. Parmi ces arrestations, on compte des braquages, des vols, mais aussi des agressions. La vidéoprotection est donc une aide précieuse pour les policiers. L'avantage est que cela raccourcit considérablement les investigations puisque c'est une preuve formelle. Convaincue de l'efficacité des caméras, la préfecture de Police est confortée dans ses objectifs. Courant 2012, 1000 nouvelles caméras devraient être installées pour mettre au jour les zones d'ombre de la capitale.

La Préfecture de police souhaite rendre l'action des policiers de terrain plus efficace grâce aux caméras. "Un policier ne peut pas avoir l'oeil sur tout un quartier. En revanche, si un vidéopatrouilleur lui signale une agression quelques rues plus loin, il peut s'y rendre rapidement, et avoir une preuve formelle", défend Franck Carabin. Pourtant, l'utilisation de ce mode de surveillance reste très contestée. Yannick Danio appréhende des dérives. "Plus il y aura de caméras, et moins il y aura de policiers sur le terrain", craint-il.

Autre problème majeur lié à l'utilisation des caméras comme outil d'investigation, c'est l'atteinte à la vie privée. Yannick Danio redoute que "ce système ne respecte pas la liberté de chacun et que les images privées soient utilisées à mauvais escient". Mais selon Franck Carabin, il n'est pas question de porter atteinte à la vie privée. "On ne veut pas surveiller les gens, mais les protéger". Bien loin d'espionner les Parisiens, les caméras restent, selon lui, un outil d'investigation.

1. (2 points) Dites si c'est vrai ou faux, d'après le texte. Justifiez votre réponse avec une phrase du texte.
 - 1.1. Les caméras ne servent pas à épier les habitants mais à aider la police.
 - 1.2. Les caméras de vidéoprotection n'existent à Paris que depuis décembre 2011.
2. (2 points) Répondez brièvement (sans répéter les phrases du texte):
 - 2.1. Comment Franck Carabin explique-t-il l'efficacité des caméras?
 - 2.2. Est-ce que Yannick Danio approuve l'utilisation des caméras?
3. (1 point) Cherchez dans le texte le mot ou l'expression qui correspond aux définitions suivantes:
 - 3.1. Inspectent.
 - 3.2. Attaques à main armée.
4. (2 points)
 - 4.1. Mettez à l'imparfait la phrase soulignée dans le deuxième paragraphe: "En revanche, si un vidéopatrouilleur lui signale une agression quelques rues plus loin, il peut s'y rendre rapidement, et avoir une preuve formelle".
 - 4.2. Remplacez dans la phrase, par un pronom personnel, les mots soulignés dans le troisième paragraphe: les Parisiens.
5. (3 points) (80 mots minimum). Pensez-vous que la vidéosurveillance soit efficace?

OPCIÓN B

Les étudiants français "champions de la mobilité" Erasmus

L'an passé, 28 283 étudiants français sont partis étudier à l'étranger, pour une durée moyenne de sept mois, dans le cadre du dispositif européen de mobilité universitaire. Un chiffre en hausse de 9 % par rapport à l'année précédente, et de 35 % depuis 2003. "La France dépasse de peu l'Allemagne, et retrouve la première place qu'elle n'avait pas occupée depuis 2003", a précisé Jean Bertsch, directeur de l'agence Europe éducation formation France.

Pour M^{me} Péresse, "cette première place est une excellente nouvelle. Elle témoigne d'une prise de conscience par les étudiants que la mobilité est utile et qu'elle peut être valorisée sur un CV". "La mobilité à l'étranger n'est plus considérée comme une année sabbatique: elle fait partie intégrante du processus de formation", a estimé la ministre.

Lancé en 1987, le programme Erasmus permet aux étudiants de suivre une partie de leur cursus dans un des 27 pays de l'Union européenne, auxquels s'ajoutent la Norvège, le Lichtenstein, la Suisse, l'Islande et la Turquie.

Mise à l'honneur par le réalisateur Cédric Klapisch dans *L'Auberge espagnole*, film emblématique de la "génération Erasmus", l'Espagne est cette année encore la destination privilégiée des étudiants français en mobilité: plus de 22 % ont opté pour une université hispanique. Le Royaume-Uni, choisi par 18,7 % des étudiants, arrive en deuxième position, suivi par l'Allemagne (12 %). En cinquième position ex aequo, la Suède et l'Italie ont attiré 6,7 % des jeunes français.

"La mobilité internationale des étudiants ne devrait plus être l'exception mais la règle", a déclaré la ministre, rappelant l'objectif de 20 % des étudiants effectuant une mobilité à l'horizon 2020. Pour l'heure, seuls 5 % des étudiants français partent chaque année en mobilité internationale.

1. (2 points) Dites si c'est vrai ou faux, d'après le texte. Justifiez votre réponse avec une phrase du texte.
 - 1.1. L'Union Européenne est composée de 32 pays.
 - 1.2. Beaucoup plus d'étudiants allemands que d'étudiants anglais partent actuellement en mobilité internationale.
2. (2 points) Répondez brièvement (sans répéter les phrases du texte) :
 - 2.1. Comment la ministre évalue-t-elle l'excellente place de la France?
 - 2.2. Est-ce que partir en Erasmus est synonyme de partir en vacances?
3. (1 point) Cherchez dans le texte le mot ou l'expression qui correspond aux définitions suivantes:
 - 3.1. À égalité.
 - 3.2. Cycle des études universitaires.
4. (2 points)
 - 4.1. Mettez au féminin la phrase soulignée dans le premier paragraphe: 28 283 étudiants français sont partis étudier à l'étranger.
 - 4.2. Remplacez dans la phrase, par un pronom personnel, les mots soulignés dans le troisième paragraphe: aux étudiants.
5. (3 points) (80 mots minimum). Pensez-vous que le programme Erasmus ne présente que des avantages?



Cuestión 1: Hasta 2 puntos. Se otorgará un punto por cada apartado, adjudicándose 0,5 por el acierto de verdadero o falso y 0,5 por su correcta justificación.

Cuestión 2: Hasta 2 puntos. A la hora de calificar esta cuestión no debería darse todo el punto que se asigna a cada una de las preguntas a la corrección gramatical, sino, por lo menos, 0,5 a la comprensión y 0,5 a la corrección lingüística, ya que se pretende medir ambas capacidades.

Cuestión 3: Hasta un punto, adjudicándose 0,5 a cada apartado.

Cuestión 4: La calificación es de dos puntos, uno por cada apartado, y se atenderá más a la corrección de la estructura morfosintáctica que a los detalles de la ortografía

Cuestión 5: La valoración de este apartado es de 3 puntos. Debe evitarse la tentación de corregir este apartado atendiendo sólo a la corrección gramatical y ortográfica, y los criterios de calificación así lo deben recordar: el manejo del léxico, la organización de las ideas, la coherencia y la capacidad de transmitir un mensaje, la creatividad y la madurez son aspectos muy importantes que deben tenerse en cuenta

Aunque la apreciación de esta pregunta debe ser de conjunto, podría señalarse de modo indicativo la siguiente distribución de la puntuación:

- 1 punto por la corrección ortográfica.
- 1 punto por la corrección de la estructura sintáctica y organización de las ideas.
- 1 punto por la adecuada utilización del léxico, riqueza de éste y creatividad.